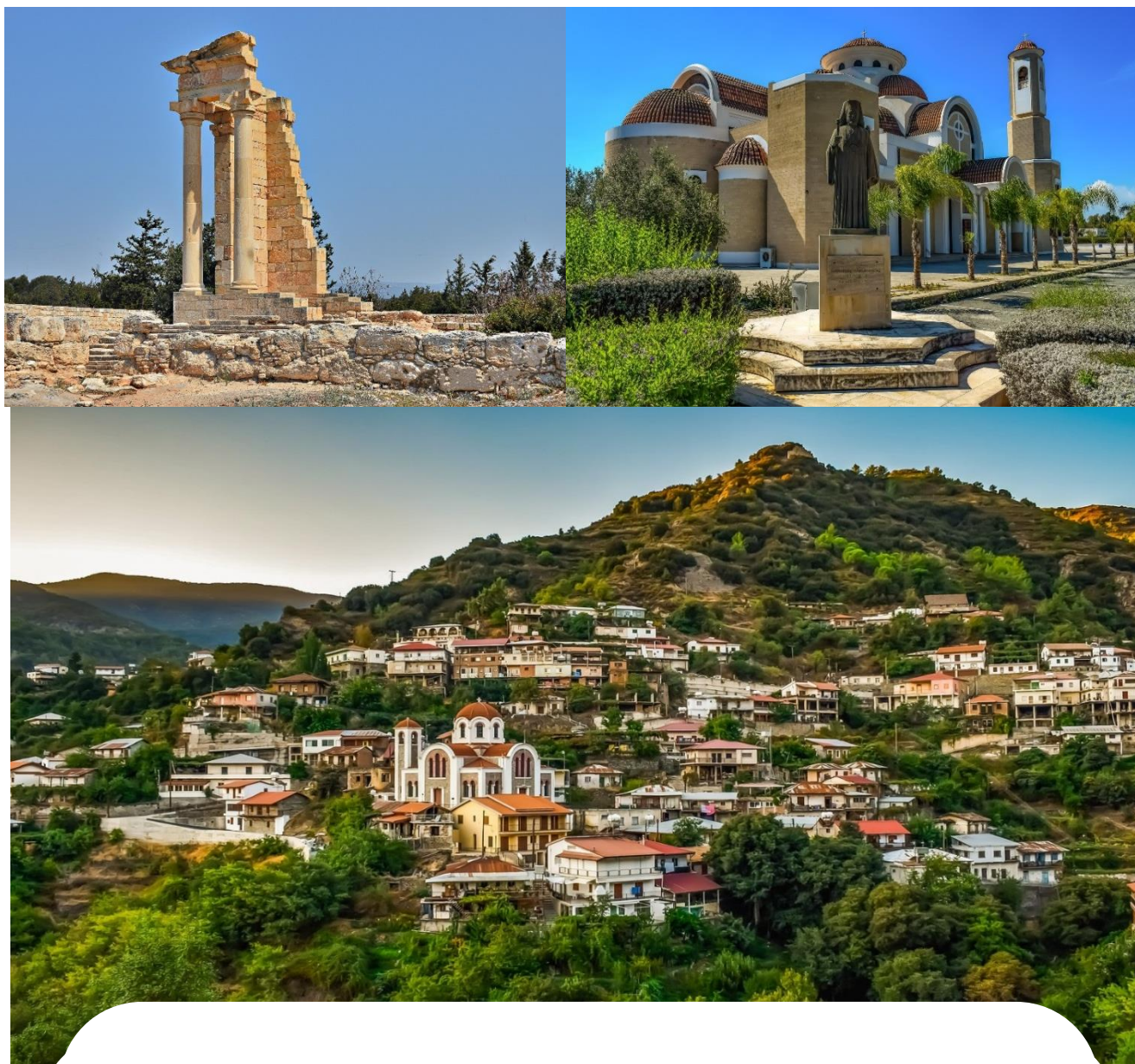


Bruxelles, octobre 2019



Chypre, l'île sacrée des Dieux

Du 21 au 28 mars 2020



La Destination

« Île de l'amour » où Aphrodite naquit de l'écume, ce pays baigné de soleil, au carrefour des influences de la Méditerranée, possède un patrimoine aux multiples facettes, reflets d'une histoire passionnante. Mycéniens, Grecs, Romains, Byzantins, Croisés, Vénitiens, tous y laissèrent une forte empreinte. Nous vous proposons la découverte d'un patrimoine incomparable dont les richesses archéologiques de Paphos, de Nicosie et les joyaux byzantins du Troodos. Dans cette île carrefour, vous pourrez même respirer un parfum d'Orient dans les bazars de la vieille Nicosie et dans le Büyük Han, son caravansérail ottoman. Eglises gothiques, abbayes cisterciennes, icônes orthodoxes, mosquées ottomanes cohabitent malgré une histoire complexe qui divise Nord et Sud.

Variation d'itinéraire : L'itinéraire ainsi que les horaires décrits dans ce programme sont donnés en toute bonne foi et à titre indicatif. Nous nous efforçons toujours de respecter le programme prévu mais certains aléas peuvent nous conduire à des modifications dont il ne nous est pas toujours possible de vous informer à l'avance. Certaines contraintes indépendantes de notre volonté (fermeture occasionnelle des sites, fêtes, changements d'horaires de visites,...) peuvent par ailleurs nous amener à modifier l'ordre des étapes ou le sens du circuit, voire d'écourter, décaler ou annuler des visites.

PROGRAMME

Jour
1

Le 21 mars | Bruxelles - Larnaca - Nicosie

09h10 : Départ du vol de Bruxelles à destination de Larnaca. (vol avec escale à Munich)

16h15 : Arrivée à Larnaca et accueil par notre guide local francophone.

Transfert par la route vers l'hôtel Landmark 5* à Nicosie (+/- 45 minutes).

Arrivée à l'hôtel et temps libre pour l'installation

Jour
2

Le 22 mars | Nicosie, capitale Médiévale

Petit déjeuner à l'hôtel.

Nous découvrons aujourd'hui la **ville de Nicosie**.

Fondée au VII^e siècle avant J.C. sur un site plus ancien, la ville ne prit son essor qu'au début du Moyen Age, éclipsant les villes du littoral par la sécurité qu'elle offrait au coeur des terres. Les Croisés en firent leur capitale, puis les Vénitiens la dotèrent d'une puissante enceinte mais celle-ci ne résista pas à l'assaut des Turcs.

Nous visiterons d'abord le **Musée archéologique de Chypre**, constitué à partir des découvertes archéologiques de l'île, de la Protohistoire aux débuts du Christianisme. Il nous présentera un vaste panorama de la Chypre antique et de son passé artistique.

Ensuite, nous visiterons le **musée byzantin** doté d'une collection exceptionnelle d'icônes byzantines et la Cathédrale de St. Jean L'Evangeliste.

Déjeuner dans un restaurant local.

Passage de la ligne verte pour accéder à la partie turque de Nicosie. Notre première visite sera le caravansérail **Büyük Han**, l'une des plus importantes oeuvres architecturales de la période ottomane.

Nous continuerons notre marche vers la **cathédrale Sainte-Sophie**, également connue comme la mosquée Selimiye, l'une des principales mosquées de la ville. Le bâtiment est de style pur gothique du début du XII^{ème} siècle.

Temps libre pour se promener à Laiki Yitonia, quartier populaire du vieux Nicosie.

Dîner et nuit à l'hôtel à Nicosie.



Le 23 mars | Famagouste et les ruines de Salamine

Jour
3

Petit déjeuner à l'hôtel.

Notre journée est aujourd'hui dédiée au district de Famagouste, au Nord Est de l'île.

Nous nous dirigerons vers **Famagouste**, la ville côtière entourée des remparts vénitiens. Sa Tour d'Othello évoque la période vénitienne et la Cathédrale St. Nicolas témoigne d'un héritage de l'époque des Lusignan.

Déjeuner dans un restaurant local.

Nous visiterons la **cité de Salamine** , berceau de l'hellénisme fondée par le roi grec Teucer (Teucros). Nous pourrons admirer les vestiges de la période romaine, son théâtre, son gymnase et les bains décorés de mosaïques.

A proximité du site antique nous découvrirons le **Monastère de Saint Barnabé**, fondateur de l'église autocéphale chypriote. Au V^{ème} siècle de notre ère sa tombe a été découverte à cet endroit et ses reliques ont été envoyées à Constantinople au roi Zenon.

Retour en fin d'après-midi à l'hôtel à Nicosie. Dîner et nuit à l'hôtel.



Jour
4

Le 24 mars | Nicosie - Larnaca - Limassol

Petit-déjeuner à l'hôtel et check out. Départ vers **Larnaca**.

La ville de Larnaca est construite sur les ruines de Kition, qui était le premier nom de Larnaca, l'un des anciens royaumes grecs de Chypre. Larnaca, ancienne fondation mycénienne, remonte à la plus haute antiquité : florissant port de commerce phénicien, ville romaine puis byzantine, elle fut éclipsée au Moyen Age par Famagouste, sa rivale. Mais après la prise de celle-ci par les Génois en 1373, la ville connut un nouvel essor.

Tour panoramique de la ville avec l'église Saint Lazare mêlant différents styles, et la mosquée Tekké Hala Sultan, qui dresse ses minarets au milieu d'un jardin verdoyant. Ensuite, nous visiterons l'église Panayia Angeloktiskos de Kiti, que l'on disait « construite par les anges ».

Déjeuner dans un restaurant local à Larnaca.

Après le déjeuner, en route vers Limassol, nous nous arrêterons au site archéologique de Choirokitia. Inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998, il est d'un des sites les plus importants et les mieux préservés de la partie orientale de la mer Méditerranée.

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Notre journée débutera avec la visite du **château médiéval de Kolossi**.

Il fut édifié par les Hospitaliers de Saint-Jean sur le chemin du retour des croisades et fut le quartier général des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les chevaliers de Saint-Jean y plantèrent de la canne à sucre puis la vigne. Ils élaborèrent les premiers ce vin doux et sucré qu'ils appelèrent la "Commandaria".

Non loin de là, se trouve l'ancien royaume de **Kourion**. Nous procéderons à la visite de ce site archéologique exceptionnel, avec son amphithéâtre en plein air.

Nous visiterons ensuite le **sanctuaire d'Apollon Hylates**.

Du VII^{me} av. J.-C au IV^{me} siècle de notre ère, ce site fut un des principaux centres religieux de Chypre et l'un des hauts lieux de culte d'Apollon, vénéré en tant qu'Hylates, le dieu de la forêt.

Nous regagnerons ensuite la ville de Limassol où nous y déjeunerons.

Après le déjeuner, nous verrons de l'extérieur le **château médiéval**, où, le roi d'Angleterre Richard Coeur de Lion, célébra, alors qu'il régnait sur l'île, son mariage avec la princesse Bérengère de Navarre dans la petite chapelle du château.

En fin de visite, temps libre pour prolonger vos visites ou faire des emplettes dans le centre historique.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.



Le 26 mars | Découverte des vestiges de Paphos

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers Paphos

En chemin vers Paphos, nous nous arrêterons au **rocher d'Aphrodite**.

On dit que ce rocher, planté dans la mer à quelques dizaines de mètres du rivage, à la pointe d'une crique, aurait été jeté là par un titan qui l'aurait arraché de la chaîne montagneuse du Pentadactyle, du nord de Nicosie. Selon une légende, ce rocher est le site de la naissance de la déesse Aphrodite.

Nous continuerons notre visite avec les célèbres mosaïques de l'époque romaine, datant du III^{ème} siècle après J.C. Celles-ci se concentrent dans quatre maisons principales : la Maison d'Aion, la Maison des Dionysos, la Maison d'Orphée et la Maison de Thésée. Ces mosaïques sont ornées de nombreux motifs géométriques saisissants et s'inspirent des scènes mythologiques grecques.

Nous poursuivrons notre visite à l'église de Chrysopolitissa et découvrirons le Pilier de Saint-Paul, où le saint fut flagellé durant la période romaine alors qu'il prêchait le christianisme à Chypre.

Déjeuner dans un restaurant local.

Après le déjeuner, nous continuerons notre visite aux **Tombeaux des Rois**.

Les tombeaux des Rois font partie de la nécropole de Paphos. Ils sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les tombeaux des Rois sont des monuments taillés dans la roche et font partie des plus importants monuments de l'Antiquité à Paphos. Mis à part leur aspect monumental et leur imposante architecture, il n'existe aucune certitude archéologique, prouvant qu'il y ait eu des rois chypriotes enterrés ici, en dépit de l'appellation de « tombeaux des Rois ». Ces tombeaux datent des périodes Hellénistique et Romaine, ce qui écarte totalement l'hypothèse royale, puisque les royaumes chypriotes ont disparu après la conquête de Chypre par les Ptolémées.

En fin d'après-midi, retour à l'hôtel à Limassol.

Dîner et nuit à l'hôtel à Limassol.



Jour
7

Le 27 mars | Les églises byzantines du Troodos

Petit déjeuner à l'hôtel à Limassol.

Départ pour la visite d'une journée à travers le massif du Troodos et les églises byzantines classées au Patrimoine de l'UNESCO.

La forêt de pins verts et le complexe géologique exceptionnel de la région du Troodos ne sont que quelques-unes des caractéristiques de la chaîne montagneuse dominant la partie centrale et occidentale de l'île. Troodos est également un véritable réservoir d'art byzantin.

Nous nous rendrons dans le paysage isolé de « **Kykkos** » où nous visiterons le monastère le plus important, le plus riche et le plus grand de l'île. A l'intérieur du monastère se trouve un musée d'icônes, comportant une collection inestimable d'icônes, de vases sacrés, de manuscrits et d'antiquités chypriotes.

En route nous nous arrêterons pour le déjeuner dans une taverne traditionnelle.

Nous irons ensuite visiter trois des églises byzantines inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco : **Saint Nicolas du Toit, Archange Michel et de Podhithou.**

En fin de journée, retour à Limassol. Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour
8

Le 28 mars | Limassol - Bruxelles

Petit-déjeuner à l'hôtel et check out.

Matinée libre et déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers l'aéroport (+/- 1h).

Formalités d'enregistrement.

17h15 : Décollage du vol à destination de Bruxelles. (vol avec escale à Munich)

22h35 : Arrivée à Bruxelles et fin de votre voyage.



Hôtels



HÔTEL LANDMARK 5* NICOSIE

Situé à proximité du centre-ville de Nicosie, de la vieille ville historique et du quartier des affaires, l'hôtel Landmark est l'endroit idéal pour découvrir les richesses de la ville. Profitez du climat méditerranéen en vous rafraîchissant dans la grande piscine extérieure ou détendez-vous au soleil sur votre balcon privé. Les deux bars et restaurant de l'hôtel offrent un choix et une ambiance raffinée. Les chambres spacieuses du Landmark Nicosia sont décorées avec goût et tapissées de tissus riches aux tons chauds. Les salles de bains luxueuses sont dotées d'équipements de haute qualité pour votre confort.

HÔTEL ROYAL APOLLONIA 5* LIMASSOL

Le Royal Apollonia Beach Hôtel est un hôtel 5 étoiles situé non loin du coeur de Limassol, sur une plage de sable, entourée par de vastes jardins.

Le luxe raffiné est la caractéristique de cet hôtel avec des zones publiques rénovées, des restaurants et des bars. Ses chambres s'ouvrent sur un balcon offrant une vue sur le massif du Troodos ou sur la mer Méditerranée.

Prix

Prix par personne en chambre double : 2.285 €/pp (sur base de 25 personnes minimum)

Prix par personne en chambre double : 2.395 €/pp (sur base de 20 personnes minimum)

Supplément single : + 355€

Ce prix comprend :

- ~ Les vols aller-retour depuis Bruxelles en classe économique avec la Lufthansa.
- ~ Les taxes d'aéroport et de sécurité connues au moment de la réservation.
- ~ Trois nuits chambre vue ville à Nicosie et quatre nuits chambre vue ville à Limassol.
- ~ Les dîners dans les hôtels avec 2 verres de vin ou 2 bières ou 2 soft, eau et café.
- ~ Les déjeuners pendant les excursions (du Jour 2 au jour 8) avec 1 verre de vin ou 1 bière ou 1 boisson gazeuse, eau et café par personne.
- ~ Tous les transferts en autocar climatisé durant les excursions et de/vers les aéroports.
- ~ L'accompagnement d'un guide local francophone pour la durée du séjour.
- ~ Les entrées dans les musées, églises et sites selon programme.
- ~ Les documents de voyage.
- ~ Les audio-guides.
- ~ La TVA et la prime du fond de garantie.

Ce prix ne comprend pas :

- ~ Les dépenses personnelles,...
- ~ Les assurances voyage : annulation et assistance-rapatriement (Touring).
- ~ Les pourboires au(x) guide(s) et chauffeurs à votre disposition pendant le voyage.
- ~ Tout ce qui n'est pas repris dans la rubrique « ce prix comprend ».



Conditions et frais d'annulation :

- ~ Entre la réservation et le 60^{ème} jour avant le départ : 30% par personne sur le montant total du voyage.
- ~ Entre le 60^{ème} et le 41^{ème} jour avant le départ : 50%
- ~ Entre le 40^{ème} et le 31^{ème} jour avant le départ : 75%
- ~ Entre le 30^{ème} jour et le jour du départ : 100%

Remarques :

- *Certaines prestations peuvent s'avérer complètes au moment de la réservation et nous contraindre à vous proposer d'autres prestations en fonction des disponibilités existantes.
L'ordre des visites et des excursions peut être modifié en fonction des impératifs locaux. Si certaines visites et excursions s'avéraient irréalisables, nous nous efforcerions de les remplacer.*
- *Le présent voyage est établi sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.*
- *Les prix mentionnés ci-dessus ont été calculés de bonne foi sur les tarifs et taux de change en vigueur au 22/09/2019 et sur base du nombre minimum de participants annoncés.*
- *Nombre de places limité pour ce voyage compte tenu du nombre de places disponibles dans les hôtels.*
- *Tout service supplémentaire souhaité (place d'avion, régime alimentaire, etc.) vous sera confirmé sous réserve de possibilité et disponibilité.*

Formalités : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (valable 3 mois après la date de retour) pour les ressortissants de l'Union Européenne. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.

Assurances :

Nous recommandons vivement aux participants de souscrire une police d'assurance couvrant les frais d'annulation et de voyage.

Organisation: EAGLE Travel Consultant, (02/672 02 52) Bruxelles



Responsables de l'activité,
L'équipe de l'AIACE section Belgique



BULLETIN D'INSCRIPTION

**Chypre, l'île sacrée des dieux
du samedi 21 au samedi 28 mars 2020**

A compléter en caractères d'imprimerie et à renvoyer à :

AIACE - Section Belgique – c/o Commission européenne

G-1 1/50 – 1049 Bruxelles

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - Fax (32) 02/299 52 89

ATTENTION : Aucune inscription n'est acceptée par téléphone !

Mme/M. :N° de membre :

Nom et prénom (tels que figurant sur le passeport) :

N du passeport : Nationalité :

Adresse :
.....

Tél. /Fax : GSM :

E-mail :

Je serai accompagné(e) de :

Mme/M.Date de naissance :

Nom et prénom (tels que figurant sur le passeport) : N° du passeport :

.....Nationalité :

Adresse :
.....

Tél. /FaxGSM :

E-mail :

Désire réserver :

chambre double au prix de **2.285,- euros** par personne.

chambre single au prix de **2.750,- euros** par personne.

Prix basé sur 20 participants

Acompte de 500,- euros par personne à verser à l'inscription au compte:

EAGLE TRAVEL: IBAN: BE75 2100 5716 2051 - BIC: GEBABEBB

Chaussée de La Hulpe 192 - 1170 Bruxelles

avec la référence : **Chypre + nom et prénom.**

Je souhaite souscrire une assurance voyage/annulation : oui/non.

Date :

Signature :

CONDITIONS GENERALES

1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. En cas d'annulation d'une activité, la responsabilité de l'AIACE, section Belgique, se limite au remboursement intégral au participant inscrit des sommes qu'il a déjà payées au jour de l'annulation, au titre d'inscription à l'activité annulée.
5. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
6. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et de les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.
7. L'AIACE section Belgique respecte les dispositions du Règlement 679/2016 sur la protection de la vie privée.

Conditions applicables en cas de désistement ou d'absence au départ

1. Tout désistement à une activité doit être obligatoirement confirmé par écrit.
2. Après la date de clôture des inscriptions, un désistement donnera lieu à la retenue des frais réels irrécupérables. De plus, un montant de 5% du prix global de participation sera retenu au titre de frais administratifs. En tout état de cause, la retenue ne pourra être inférieure à un montant de 15,- euros par personne ou au montant total des activités dont le coût est inférieur à 15,- euros par participant. Un désistement à partir de 15 jours calendrier avant la date de l'activité ou l'absence au départ pour quelque raison que ce soit entraînera le paiement intégral du prix de l'activité.
3. Lorsqu'un participant choisit de ne pas profiter de l'une des prestations offertes dans le cadre d'une activité, ceci ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière à cet effet approuvée par la personne responsable de l'activité.
